Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : CINTAS SANIS CINNAMON SPICE AUTO CLEAN URINAL

**CLEANER REFILL 3007429** 

Numéro de la matière : 00000000001045740

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## Aperçu des urgences

Aspect	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique

: Catégorie 3 (Système respiratoire)

## **Classification SGH**

Irritation cutanée: Catégorie 2Irritation oculaire: Catégorie 2ASensibilisation cutanée: Catégorie 1Cancérogénicité: Catégorie 1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

certairis organes cibles -

exposition unique

## Éléments d'étiquetage SGH

Date d'impression 04/27/2025 Version 1.1 Date de révision 10/01/2023

Pictogrammes de danger





santé

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.

> H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H350 Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence Prévention:

> P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage:

consulter un médecin.

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### **Composants dangereux**

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]	
1,1'-oxydipropane-2-ol	110-98-5	>= 30 - < 60	
Alcools en C12-13, éthoxylés	66455-14-9	>= 5 - < 10	
eugenol	97-53-0	>= 1 - < 5	
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures	68391-01-5	>= 1 - < 5	
propane-2-ol	67-63-0	>= 1 - < 5	
d'limonene	5989-27-5	>= 1 - < 5	
cinnamaldéhyde	104-55-2	>= 0.1 - < 1	
citral	5392-40-5	>= 0.1 - < 1	
5-allyl-1,3-benzodioxole	94-59-7	>= 0.1 - < 1	
geraniol	106-24-1	>= 0.1 - < 1	
pin-2(3)-ène	80-56-8	>= 0.1 - < 1	
alcool cinnamylique	104-54-1	>= 0.1 - < 1	

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

En cas de contact avec les

yeux

: Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec

beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un

centre anti-poison.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

Date d'impression 04/27/2025 Version 1.1 Date de révision 10/01/2023

éruption cutanée.

Les symptômes comprennent l'essoufflement, une toux sèche, et une irritation du nez, des yeux, des lèvres, de la

bouche et de la gorge.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent

ne pas être observés lors de l'exposition.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer le cancer.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

appropriés

: Jet d'eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Movens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

Fumée

Oxvdes d'azote (NOx)

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

reieter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

 Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante.

Prevoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne

devraient pas être employées dans aucun des procédés dans

lequel ce mélange est utilisé.

Conditions de stockage

sures

: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : À conserver à l'abri des bases et des alcalis.

Oxydants forts

Ne pas entreposer près des acides.

#### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

•	•	•		
Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
propane-2-ol	67-63-0	TWA	200 ppm 492 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	400 ppm	CA AB OEL

Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025 Version 1.1

			984 mg/m3	
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	400 ppm 983 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	500 ppm 1,230 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH
citral	5392-40-5	TWA (Fraction inhalable et vapeur)	5 ppm	ACGIH
pin-2(3)-ène	80-56-8	VEMP	20 ppm 112 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	20 ppm	CA BC OEL
		TWA	20 ppm 111 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH

## Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	NoCAS	Paramètres	Échantillo	Heure	Concentrati	Base
		de contrôle	n	d'échanti	on	
			biologique	llonnage	admissible	
PROPAN-2-OL	67-63-0	Acétone	Urine	End of shift at end of workwee k	40 mg/l	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Protection des mains

Remarques : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le

> produit. Se protéger la peau n'est normalement pas obligatoire. Toutefois, les bonnes pratiques d'hygiène industrielle suggèrent le port de gants ou de toute protection de la peau appropriée lors de travaux comportant des produits chimiques, surtout si le contact prolongé ou fréquent avec

ceux-ci est possible ou probable.

Protection des yeux : Veuillez toujours porter des lunettes de protection lorsqu'on

ne peut exclure un risque de contact du produit avec les yeux

par inadvertance.

Protection de la peau et du

corps

Mesures d'hygiène

: Aucune protection particulière n'est exigée.

: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 6-7

Point de fusion/point de

congélation

Donnée non disponible

Point d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair

ne forme pas d'étincelles

Taux d'évaporation : Donnée non disponible Limite d'explosivité, : Donnée non disponible

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.02 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

: non déterminé

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

### **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

dangereuses selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Des bases fortes Acides forts

Produits de décomposition

dangereux

: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2)

Oxydes d'azote (NOx)

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les symptômes comprennent l'essoufflement, une toux sèche, et une irritation du nez, des yeux, des lèvres, de la

bouche et de la gorge.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent

ne pas être observés lors de l'exposition.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer le cancer.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Group 2B: Cancérigène possible pour l'Homme

5-allyl-1,3-benzodioxole 94-59-7

ACGIH Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est

inconnue chez les humains

alcool éthylique 64-17-5

Toxicité aiguë

**Produit:** 

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Toxicité aiguë par voie

orale

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

**Composants:** 

1,1'-oxydipropane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 14,850 mg/kg

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 dermal Lapin: > 20 mg/kg

propane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 4,396 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

d'limonene:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 4,400 mg/kg

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 dermal Lapin: > 5,000 mg/kg

cinnamaldéhyde:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 2,220 mg/kg

pin-2(3)-ène:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 Rat: 3,700 mg/kg

alcool cinnamylique:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 dermal Lapin: > 5,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:** 

Remarques: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:** 

Remarques: Irritation sévère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Produit:** 

Remarques: A un effet sensibilisant.

Composants:

eugenol:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

### d'limonene:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## cinnamaldéhyde:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

#### citral:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

#### geraniol:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

#### pin-2(3)-ène:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### alcool cinnamylique:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

### Cancérogénicité

Donnée non disponible

### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

#### Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

## Information supplémentaire

## **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025 Version 1.1

Donnée non disponible

## Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

**Produit:** 

Coefficient de partage: n-

: Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau Composants:

eugenol:

Coefficient de partage: n-

: log Pow: 2.7

octanol/eau

propane-2-ol:

Coefficient de partage: n-

: log Pow: 0.05

octanol/eau

d'limonene :

Coefficient de partage: n-

: log Pow: 4.232

: Pow: 1.83

octanol/eau cinnamaldéhyde:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

citral:

: log Pow: 2.9 (25 °C)

Coefficient de partage: noctanol/eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

geraniol:

Coefficient de partage: n-

: log Pow: 2.5 (25 °C)

octanol/eau pin-2(3)-ène:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 4.487Méthode: OCDE ligne directrice 107

alcool cinnamylique :

Coefficient de partage: n-: Pow: 1.636

octanol/eau

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

## Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS Ce produit contient un ou plusieurs composants figurant sur la liste

> extérieure des substances (LES) du Canada. Tous les autres composants figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) du

Canada.

**TSCA** Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

## Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger



Danger pour la

Point

d'exclamation

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger:

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

Prévention: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	1.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/27/2025

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.